

Établissement :	Centre Intercommunal MACS	Date séance :	25 juin 2025
Type séance :	Conseil d'administration	N° Délibération :	20250625DB04
Thématique :	Décisions et informations diverses		
Titre :	Informations		

Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250625-20250625DB04-DE



CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE MACS
SÉANCE DU 25 JUIN 2025 À 17H
SALLE DU CONSEIL - SIÈGE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
(sur convocation du 19 juin 2025)

Président

Nombre de conseillers : 8

Nombre de membres nommés : 8

Présents : 4

Absents excusés : 13

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIAS DE MACS
DU 25 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq du mois de juin, le conseil d'administration du Centre intercommunal d'action sociale de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud, convoqué le 19 juin 2025, suite au défaut de quorum de la séance du 19 juin 2025, s'est réuni en session complémentaire, salle du Conseil au siège de la Communauté de communes MACS à Saint-Vincent de Tyrosse, sous la présidence de Monsieur Laffitte Pierre.

Présents :

Mesdames Crouts de Paille Nina et Paucet Sylvie ;

Messieurs Arbeille Henri et Laffitte Pierre.

Absents excusés :

Mesdames De Artèche Sylvie, Dedouit Marie-Jeanne, Jaury Chamalbide Chhristine, Labeyrie Isabelle et Libier Maïté ;

Messieurs Froustey Pierre, Aschard Jean-Luc, Darets Benoît, Daulouède Jean-Claude, Dauphin Patrick, Dumas Jean-Louis, Lesouef Jean-Marc et Prosper José.

OBJET : INFORMATION

Rapporteur : Monsieur Pierre Laffitte

➤ **RAPPORT D'ACTIVITÉ CIAS 2024**

Le rapport d'activité, tel qu'annexé est présenté au conseil d'administration.

Le CONSEIL D'ADMINISTRATION prend acte de cette information.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal administratif de Pau à compter de sa publication ou affichage et de sa transmission au représentant de l'État dans le département. Outre l'envoi sur papier ou dépôt sur place, le Tribunal administratif de Pau pourra être saisi par requête déposée via le site www.telerecours.fr.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus

Pour extrait certifié conforme

À Saint-Vincent de Tyrosse, le 25 juin 2025

Pour le président,

Par délégation

Le vice-président

Pierre Laffitte



Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250625-20250625DB04-DE





Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250625-20250625DB04-DE



FINANCES 2024

RAPPORT ACTIVITÉ CIAS 2024



19-06-25



Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250625-20250625DB04-DE



FINANCES 2024



BUDGET PRINCIPAL DU CIAS

ARRÊT DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2024

Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250625-20250625DB04-DE



L'article 205 de la loi de finances pour 2024 généralise le CFU à toutes les entités publiques locales sous nomenclature comptable M57 au plus tard pour les comptes 2026.

MACS et son CIAS ayant d'ores et déjà procédé à la dématérialisation des documents budgétaires, le CFU remplace dès à présent le compte de gestion et le compte administratif du budget principal du CIAS.

➤ Section de fonctionnement :

- Recettes : 2 103 782,61€
- Dépenses : 1 973 128,76€
- Résultat antérieur reporté : 59 439,53€
- Solde de fonctionnement : 190 093,38€

➤ Section investissement :

- Recettes : 46 012,76€
- Dépenses : 71 077,68€
- Résultats antérieurs reportés : 112 924,95€
- Solde d'investissement : 87 860,03€





BUDGET ANNEXE DU SAD

ADOPTION DU COMPTE DE GESTION 2024

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Recettes	4 873 944,44 €	65 000,00 €
Dépenses	4 854 871,14 €	0,00 €
Résultat de l'exercice 2024	+ 19 073,30 €	65 000,00 €
Résultat de clôture de l'exercice 2024	318 702,91 €	



BUDGET ANNEXE DU SAD

ARRÊT DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250625-20250625DB04-DE



	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
RÉALISATIONS DE L'EXERCICE		
Recettes	4 873 944,44 €	65 000,00 €
Dépenses	4 854 871,14 €	0,00 €
REPORT DE L'EXERCICE N-1	234 629,61€	65 000,00€
RESTES A RÉALISER A REPORTER EN N+1	0,00€	0,00€
RÉSULTATS CUMULÉS		
Recettes	5 108 574,05€	65 000,00 €
Dépenses	4 854 871,14 €	0,00 €

TOTAUX CUMULÉS	
Recettes	5 173 574,05€
Dépenses	4 854 871,14€



AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250625-20250625DB04-DE



❖ Budget Principal du CIAS :

Informations préalables :

Solde d'exécution d'investissement 2024 (<i>compte financier unique</i>)	87 860,03 €
Solde Restes à réaliser au 31/12/2024 (<i>Compte financier unique</i>)	- 3 800,00 €
<u>Capacité</u> de financement section d'investissement	84 060,03 €

Proposition d'affectation du résultat de fonctionnement :

Résultat de fonctionnement 2024 (<i>compte financier unique</i>)	190 093,38 €
→ Report en fonctionnement (R002)	190 093,38 €
→ Affectation au R1068 – recette investissement	0,00 €



AFFECTATION DES RÉSULTATS 2024

Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250625-20250625DB04-DE



❖ Budget Annexe du SAD:

Informations préalables :

Solde d'exécution d'investissement 2024 (<i>compte de gestion</i>)	65 000,00 €
Solde Restes à réaliser au 31/12/2024 (<i>Compte administratif</i>)	0,00 €
<u>Capacité</u> de financement section d'investissement	65 000,00 €

Proposition d'affectation du résultat de fonctionnement :

Résultat de fonctionnement 2024 (<i>compte de gestion</i>)	253 702,91 €
➔ Report en fonctionnement (R002)	253 702,91 €
➔ Affectation au R1068 – recette investissement	0,00 €





Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250625-20250625DB04-DE



BILAN D'ACTIVITÉ DU CIAS 2024





RAPPEL DES COMPÉTENCES DU CI

- « **L'aide à domicile** » mise en œuvre par le service autonomie à domicile (*nouvelle appellation depuis le décret du 13 juillet 2023*) pour les personnes âgées ou en situation de handicap du territoire : prestation d'aide à domicile, accompagnement/transport, ZOU'MACS
- « **La gestion des aires d'accueil des Gens du Voyage** » du territoire de la communauté de communes en y menant des missions d'accueil des voyageurs en demande de stationnement, d'entretien des équipements et d'accompagnement, et d'éducation des voyageurs accueillis
- **Une mission de développement social territorial**

Au 31/12/24, effectif de 154 agents au total soit 135,70 ETP
(12 hommes, 142 femmes)



TEMPS FORTS DU CIAS EN 2024

Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250625-20250625DB04-DE



- La poursuite de la structuration du CIAS et une actualisation de l'organigramme en avril 2024
- La mise en œuvre de la prime pouvoir d'achat en juin 2024

Pôle Maintien à Domicile- Service Autonomie à Domicile

- La concertation aboutie relative à la gestion du temps de travail des auxiliaires autonomie, des temps et frais de déplacement des auxiliaires autonomie, du règlement intérieur applicable aux auxiliaires autonomie
- La réactualisation du livret d'accueil des personnes accompagnées
- L'envoi des emplois du temps aux personnes accompagnées de façon automatisée
- La mise en œuvre d'une convention de médiation des litiges de la consommation
- La fin du service mandataire

Pôle Accueil des Gens du Voyage- Hôtels Sociaux

- Le démarrage de la Maîtrise d'Œuvre Urbaine et Sociale (MOUS) relative à l'évolution des conditions d'accueil sur les aires La requalification du poste de responsable de pôle en catégorie A
- Le démarrage de la réflexion sur la réactualisation du règlement intérieur

Pôle Développement social territorial

- La poursuite de l'expérimentation du dispositif de l'hébergement intergénérationnel « PARTAGEONS UN TOIT ! » débuté en novembre 2023
- L'adhésion du CIAS à la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Côte Sud des Landes (CPTS)
- La mise en place d'une convention cadre de partage de données entre le CIAS et les communes
- La fin du dispositif d'accompagnement des déplacés d'Ukraine en septembre 2024
- La création d'un poste de coordonnatrice du Contrat Local de Santé et du Contrat Territorial de l'Autonomie et le démarrage du diagnostic qualitatif du territoire à compter de septembre 2024, aux côtés de Promotion Santé des Landes et de l'Observatoire Régional de la Santé



LA VIE INSTITUTIONNELLE

Temps de concertation, de décision et de participation à la vie du territoire

Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250625-20250625DB04-DE



- Point direction/Vice-Président/Président
- Comité de direction
- Atelier social communautaire
- Conseil d'administration
- Commission d'attribution des emplacements :
 - Une commission plénière après chaque fermeture
 - Des commissions simplifiées
- Comité de pilotage « Vivre à domicile »
- Commission d'attribution des Hôtels Sociaux
- Coordination du réseau Solidarité Ukraine
- Réunion des CCAS
- Séminaire du CIAS
- Petit déjeuner des services MACS et CIAS
- Les forums des associations communaux
- Participation au Duoday
- Participation bénévole à la collecte de la Banque Alimentaire



ACTIVITÉ DE L'ACCUEIL DU CIAS

Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250625-20250625DB04-DE



- Accueillir le public (physique et téléphonique)
- Soulager les référents de secteur du SAD et les coordinatrices par le traitement de certaines activités déléguées
- Assurer la continuité administrative

12 372 appels entrants (52 appels en moyenne par jour) dont :

- 81% pour le Service Autonomie à Domicile
 - ✓ 37% pour des demandes d'information sur les plannings
 - ✓ 10% pour des informations d'absence de personnes accompagnées
 - ✓ 10% pour les coordinatrices

Ce poste a démontré toute sa pertinence car il permet de satisfaire en moyenne 77% des demandes sans faire appel à un autre agent du CIAS.



PÔLE ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DISPOSITIF DES HÔTELS SOCIAUX

Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250625-20250625DB04-DE



PÔLE ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE

- 3 aires permanentes d'accueil ouvertes 11 mois sur 12
- 1 aire de Petit et Grand Passage ouverte de mai à septembre
 - Gestion déléguée à VAGO

Chiffres clés des aires permanentes d'accueil:

- 194 personnes dont 82 enfants
- 22 fiches de signalements
- 17 courriers de rappel au règlement intérieur
- 1 856 interventions techniques
- 640 demandes sociales instruites
- 59 domiciliations
- 43 bénéficiaires du RSA dont 88% de contractualisation
- 54% des adultes engagés dans une démarche d'insertion professionnelle
- 94% des enfants scolarisés
- 52 séances de lecture à haute voix
- 11 sorties pédagogiques
- 4 ateliers pédagogiques



PÔLE ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DISPOSITIF DES HÔTELS SOCIAUX (SUITE)

Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250625-20250625DB04-DE



Chiffres clés de l'aire de petit et grand passage

- 11 groupes accueillis soit 221 caravanes et 605 véhicules accueillis
- 13 stationnements illicites sur le territoire MACS

Projets structurants financés:

- Contrat local d'accompagnement à la scolarité: xxxx €
- Pacte Territorial d'Insertion (CD40): 45 000€

Perspectives 2025

- Poursuivre les actions collectives et individuelles
- Poursuivre les moments conviviaux
- Accompagner l'évolution des conditions de vie sur les équipements d'accueil
- Participation aux groupes de travail organisés par l'AUDAP concernant la révision du Schéma Départemental d'Accueil et d'Habitat des Gens du Voyage



PÔLE ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE DISPOSITIF DES HÔTELS SOCIAUX (SUITE)

Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250625-20250625DB04-DE



DISPOSITIF DES HÔTELS SOCIAUX

- 18 hébergements d'insertion
- 2 logements en intermédiation locative
- 3 hébergements « PARTAGEONS UN TOIT! »



Chiffres clés

- 6 commissions
- 104 dossiers étudiés
- 94 personnes accueillies soit 52 adultes et 42 enfants dont 84% sont du territoire MACS
- 18 animaux de compagnie

Projet structurant

- Déploiement du dispositif innovant expérimental « PARTAGEONS UN TOIT! »

Perspectives 2025

- Participation active à la révision du PLH3
- Développement et diversification de l'offre d'hébergement et d'habitat pour les publics spécifiques



Logo of the French Republic and the text 'un service du CRIS de MACS'.



PÔLE MAINTIEN A DOMICILE

Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250625-20250625DB04-DE



Prestation auxiliaire autonomie

- Territoire: 23 communes
- Amplitude horaire d'intervention : 8h - 20h
- 7 jours sur 7
- Aide ménagère, auxiliaire de vie, garde de jour, lien social
- Durée minimale d'intervention consécutive : 30 minutes

Prestation accompagnement transport

- Territoire: 23 communes
- 5 jours par semaine

ZOU'MACS

- Ateliers mobilisation/dynamisation

Chiffres clés

Prestation auxiliaire autonomie

- 123 613 heures dont 70% APA
- 1 025 bénéficiaires sur l'année
- 128 bénéficiaires accompagnés 7/7
- 73% de l'activité concerne une prestation d'aide ménagère
- 68% de taux de réalisation des plans d'aide
- 800 interventions courses (1 124 heures)

Prestation accompagnement transport

- 618 heures d'accompagnement-transport
- 37 bénéficiaires

ZOU'MACS

- 8 ateliers ZOU'MACS
- 55 bénéficiaires
- 7 auxiliaires autonomie engagés



PÔLE MAINTIEN A DOMICILE (suite)

Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250625-20250625DB04-DE



Démarche qualité

- Accompagnement des cas complexes
- Accompagnement des nouvelles recrues
- Prévention des risques professionnels

Projets structurants

- Poursuite de l'accompagnement de la structuration par le CDG40
 - Management participatif: 22 agents engagés
 - Amélioration des conditions de travail: communication, gestion du temps de travail, frais de déplacement au réel, augmentation du temps d'inter-vacation, finalisation du règlement intérieur du service
- Conférence des financeurs 7500 €
- 7 stagiarisations (2 référents de secteur, 5 auxiliaires autonomie)
- Dotation complémentaire qualité du CD40: 343 500€

Convivialité

- Séminaire annuel
- Célébration des 2 départs à la retraite et des 3 médaillées du travail





Perspectives 2025

- **Remplacement de la Responsable du Pôle Maintien à Domicile**
- **Mise en œuvre des orientations de structuration du SAD**
 - Gestion du temps de travail des auxiliaires autonomie
 - Temps et frais de déplacement
 - Règlement intérieur applicable aux auxiliaires autonomie
 - Régularisation du paiement de la majoration des temps d'inter vacation des week-ends et jours fériés en 2025 et sur les 4 années précédentes
- **Lancement d'un plan de prévention des risques professionnels**
 - Construction en cours avec Service Prévention et Assistante prévention
 - Communication officielle par le Président
- **Travail sur la prise en compte d'un temps administratif des Auxiliaires Autonomie (2nd semestre)**
- **Déploiement du PACK OPTIM pour renforcer la communication entre le SAD, les personnes accompagnées et les familles**
- **Réforme Service Autonomie à Domicile : conventionnement avec Santé service**
- **Participation au projet expérimental départemental sur la mobilité des auxiliaires autonomie**





La coordination des 23 CCAS du territoire

- Une réunion bimestrielle : 5 réunions
- Un échange sur les actualités du CIAS et des communes
- Une réunion de sensibilisation sur les violences familiales
- Un livret de recensement de l'offre de service des CCAS

Les partenaires invités :

- le CH de DAX- service psychiatrie adulte- la prise en charge des personnes en santé mentale fragile
- la Croix Rouge Française : le service ASILE-CADA-UDA
- le CDG40- service évaluation- plan CARSAT OSCAR
- SC2S : dispositif service civique sénior
- SPA Capbreton-présentation du chenil et de la fourrière pour les animaux
- SOLiHA Landes - ma prime ADAPT et ma prime RENOVE
- Hélio Marin : unité court séjour et l'hôpital de jour
- MLPH : communauté 360
- MACS : dispositif YEGO à la demande
- le CH de Dax- Permanence d'accès aux soins de santé et équipe mobile santé précarité
- La Ligue contre le cancer
- Air Sport Santé





La poursuite du réseau de Solidarité pour les déplacés d'Ukraine

Temps forts

- 3 temps de concertation et de coordination assurés par le CIAS et le Cabinet du Président avec mise en place d'outils partagés
- Des ateliers linguistiques déployés pour faciliter leur intégration
- Un bilan de fin du dispositif

Chiffres clés

- 156 personnes accompagnées sur les 2 ans
- 16 communes concernées par l'accueil citoyen

Dispositif Vivre à Domicile

Chiffres clés :

- flux : 53
- stock au 31/12 : 47
- 2 comités de pilotage
- Coût annuel 11 100€

Interface partenariale

- Garantir le respect du cadre défini par le CIAS et une modélisation des relations
- Mise en place de convention de partage entre le SAD et les communes: 6 conventions signées

Conseil technique

- Assurer un conseil technique au quotidien en direction des services du CIAS et des 23 communes sur la thématique de l'action sociale

Célébration des centennaires

Chiffres clés :

- 2 célébrations organisées
- Participation de 4 auxiliaires autonomie





Un Contrat Local de Santé (CLS) et un Contrat Territorial de l'Autonomie (CTA)

- Arrivée d'une coordinatrice en septembre 2024
- Démarrage du diagnostic qualitatif territorial
- Structuration du partenariat avec l'ARS, le CD40, Promotion Santé et l'Observatoire Régional de la Santé

Analyse des Besoins Sociaux

- Préparation du lancement de la démarche en concertation avec les CCAS
 - Définition des thématiques prioritaires

Perspectives 2025

- Poursuite du développement et diversification de l'offre d'hébergement et d'habitat pour les publics spécifiques
- La réactualisation des redevances des hébergements d'Insertion gérés par la commission des Hôtels Sociaux
- Poursuite des démarches de formalisation des relations partenariales par des conventionnements
- Poursuite du déploiement du dispositif « PARTAGEONS UN TOIT ! »
- Organisation des 5 rondes techniques communales EMC2
- Déploiement du CLS et CTA
- Lancement de l'ABS





Envoyé en préfecture le 25/06/2025

Reçu en préfecture le 25/06/2025

Publié en ligne le 18/07/2025

ID : 040-200009868-20250625-20250625DB04-DE



MERCI DE VOTRE
attention

